

RÈGLEMENT DES JEUX **ECULLY GRAND OUEST A 50 ANS !**

ARTICLE 1

Le centre commercial Ecully Grand Ouest chemin Jean Marie Vianney 69130 Ecully, organise des jeux gratuits et sans obligation d'achat qui **se déroulera du Samedi 22 Octobre au Samedi 05 Novembre 2022** (suivant les jours d'ouverture du Centre Commercial ECULLY GRAND OUEST).

ARTICLE 2

La participation aux jeux est gratuite et sans obligation d'achat. Elle est ouverte à toute personne de plus de 18 ans (ne peuvent participer à ce jeu : les commerçants, le personnel du centre commercial ECULLY GRAND OUEST, le personnel des sociétés ayant participé à l'opération – fournisseurs, animateurs, animatrices, ainsi que les membres de leur famille – conjoints, ascendants et descendants).

ARTICLE 3

Les jeux :

Le TV FEVER espace jeu installé porte 1, ouvert tous les mercredis et samedis du 22 octobre au 05 novembre ainsi que le mardi 01 Novembre de 11h à 14h et de 15h à 19h :

10 sessions de quiz dans la journée seront réalisées, le client pourra s'installer sur l'espace :

#1. Pour accéder au jeu, le joueur doit se connecter au réseau wifi « QUIZ »

#2. Puis Scanner sur l'écran géant ou sur les pupitres le QR CODE à l'aide de son Smartphone (ou à l'aide d'une application mobile gratuite disponible sur les « marketplaces » comme l'App Store, Google Play etc. ou via le lecteur de QR code déjà installé sur leur Smartphone.)

#3. Il doit ensuite saisir ses données pour pouvoir participer au Quiz

#4. Lors du démarrage du Quiz, le joueur verra apparaître le questionnaire sur son Smartphone et répondra aux questions présentées.

A la fin de chaque session de 12 questions, le classement du joueur sera affiché sur son Smartphone. En cas d'ex aequo, le temps de réponse départagera les joueurs.

Dotation globale pour ce jeu :

1er rang : 60 cartes cadeaux de 25€*

2eme rang : 60 Totebags **

3eme rang : 60 stylos bic 4 couleurs Ecully**

Un même joueur ne pourra gagner un cadeau qu'une seule fois par jour.

**Non échangeable, non compensable, non remboursable, valable dans les boutiques du Centre Commercial jusqu'à la date indiquée sur la carte cadeaux (voir conditions d'utilisation sur le site internet www.ecullygrandouest.com)*

***Non échangeable, non compensable, non remboursable et dans la limite des stocks disponibles.*

Le Quiz Fever :

Jeu accessible dans tout le centre commercial en scannant les Qrcodes présents sur les communications installées dans les allées du centre commercial.

Le joueur pourra tenter sa chance sur des Quiz spécifiques aux années 70. (Thème mode, cinéma ou déco).

Le joueur doit scanner le Qrcode, renseigner ses coordonnées obligatoires : Nom, prénom, email, téléphone, date de naissance.

3 questions seront posées par thème, si le joueur à 2 bonnes réponses minimum il pourra tenter sa chance en grattant une pastille digitale pour remporter un cadeau. Si le joueur n'obtient pas 2 bonnes réponses il pourra retenter sa chance sur un autre thème.

Le joueur peut tenter sa chance 1 seule fois par jour et par thème.

Lorsque le joueur remporte un cadeau celui est directement affiché sur son smartphone, il reçoit également un email de confirmation.

Il devra se rendre dans l'heure à l'accueil du centre commercial afin de récupérer son lot sous présentation d'une pièce d'identité et de l'email gagnant.

Dotation Globale pour ce jeu :

350 cartes cadeaux de 10€**

85 cartes cadeaux de 20€**

41 cartes cadeaux de 50€**

80 pin's Bornes d'arcade*

690 sachets de bonbons vintage*

770 stylos bic 4 couleurs*

770 miroir de poche*

130 Totebag*

**Non échangeable, non compensable, non remboursable, valable dans les boutiques du Centre Commercial jusqu'à la date indiquée sur la carte cadeaux (voir conditions d'utilisation sur le site internet www.ecullygrandouest.com)*

***Non échangeable, non compensable, non remboursable et dans la limite des stocks disponibles.*

Tous les participants à ce jeu sont automatiquement inscrits pour le tirage au sort final pour remporter de nombreux cadeaux détaillés ci-dessous.

Dotation pour le grand tirage au sort :

1er prix : 1 an de shopping d'une valeur de 3000€ (12 cartes cadeaux* de 250€)

2eme prix : 1 an de shopping d'une valeur de 1500€ (12 cartes cadeaux* de 125€)

3eme prix : 1 an de shopping d'une valeur de 600€ (12 cartes cadeaux* de 50€)

4eme prix : 1 pack loisirs** d'une valeur de 600€ à valoir chez notre partenaire PARK EVENTS Vénissieux (12 bons cadeaux de 50€)

5eme prix : un pack ciné en duo d'une valeur de 410€ à valoir chez notre partenaire PATHE VAISE

6eme prix : un séjour en combi*** d'une valeur de 500€

**Non échangeable, non compensable, non remboursable, valable dans les boutiques du Centre Commercial jusqu'à la date indiquée sur la carte cadeaux (voir conditions d'utilisation sur le site internet www.ecullygrandouest.com)*

***Non échangeable, non compensable, non remboursable et dans la limite d'un bon / mois.*

****Non échangeable, non compensable, non remboursable, voir conditions d'utilisation avec le partenaire.*

Les gagnants des lots par tirage au sort seront contactés par mail à l'adresse mentionnée lors de leur inscription au jeu.

Au cas où les gagnants seraient ultérieurement invalidés, parce qu'il n'aurait pas respecté certaines clauses du présent règlement, il sera procédé au tirage de 2 gagnants de réserve. Les lots sont réservés à des personnes majeures.

Le gagnant sera contacté en priorité par email, puis par téléphone si pas de réponse sous 8 jours, si dans les 15 jours suivant l'annonce du gain le gagnant ne se manifeste pas, le lot sera remis au deuxième gagnant de réserve et ainsi de suite. Aucune contestation ou réclamation ne sera prise en compte passé le délai de réponse des 15 jours.

Jeux bornes Arcade :

Sur l'espace Play Fever les joueurs seront invités à jouer aux deux bornes d'arcades (GALAXIAN et SPACE INVADERS) lors des sessions challenge organisé par 1 animateur, uniquement du lundi au samedi de 11h à 13h, du 22 octobre au 05 novembre 2022.

Les 3 meilleurs scores de chaque journée, remporteront des cadeaux.

Le 1er meilleur score remportera une carte cadeau ecully grand ouest de 10€*

2eme et 3eme rang un pin's. **

L'animateur du stand prendra les coordonnées des joueurs qui souhaitent participer au challenge, les gagnants seront contactés par mail, par le point informations du centre commercial afin de remettre les lots gagnés.

Dotation globale pour le jeu bornes Arcade :

13 carte cadeaux Ecully Grand Ouest de 10€*

26 Pin's jeu Arcade**

**Non échangeable, non compensable, non remboursable, valable dans les boutiques du Centre Commercial Ecully Grand Ouest, jusqu'à la date indiquée sur la carte cadeaux (voir conditions d'utilisation sur le site www.ecullygrandouest.com).*

***Non échangeable, non compensable, non remboursable et dans la limite des stocks disponibles.*

Jeu du Fashion Challenge :

Le mardi 25 octobre 2022 est organisé un challenge spécial mode :

3 influenceurs mode seront accompagnés par un abonné préalablement sélectionné en amont dans leur communauté INSTAGRAM.

Le challenge de la journée sera : « Être chic dans les années seventies ».

Les binômes devront rechercher la tenue parfaite dans les différentes boutiques du centre commercial en 1h30 de shopping pour chaque équipe avec un budget max de 250€ en cartes cadeaux* Ecully Grand Ouest.

Le binôme gagnant sera sélectionné via des votes sur les réseaux sociaux. La photo ayant obtenu le plus de likes sera gagnante.

Le binôme remportera chacun 1 carte cadeaux* Ecully Grand Ouest de 100€.

**Non échangeable, non compensable, non remboursable, valable dans les boutiques du Centre Commercial Ecully Grand Ouest, jusqu'à la date indiquée sur la carte cadeaux (voir conditions d'utilisation sur le site www.ecullygrandouest.com).*

Ouest, jusqu'à la date indiquée sur la carte cadeaux (voir conditions d'utilisation sur le site www.ecullygrandouest.com).

ARTICLE 4

En aucun cas, les gains ne peuvent être envoyés par voie postale. Passé le délai du 05 Novembre 2022, les gains resteront la propriété de la société organisatrice et ne pourront être réclamés.

Il est par ailleurs expressément entendu que Oz Marketing Solutions bien qu'organisatrice et délivrant numériquement la dotation gagnée n'a pas la qualité de producteur, ni de fabricant, ni de fournisseur, ni de vendeur, ni de distributeur de l'ensemble des éléments composant le lot, quels qu'ils soient, et ne saurait donc voir sa responsabilité engagée à aucun de ces titres.

Aucune contestation ou aucune demande de remboursement ne sera prise en compte par les organisateurs du jeu.

En cas de gain par une personne mineure, les parents devront être obligatoirement présents lors de la remise du gain. Si tel n'est pas le cas, les organisateurs se réservent le droit de refuser la remise du gain.

Les organisateurs se réservent le droit de remplacer tout ou partie des dotations par un autre lot, notamment si celui-ci n'est plus en stock durant l'opération. Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables de l'utilisation, voire du négoce du prix par le gagnant.

ARTICLE 5

Les organisateurs se réservent le droit d'interrompre, de suspendre les jeux ou d'en modifier les conditions si les circonstances l'exigent. Aucune compensation de quelque nature que ce soit ne saurait être réclamée de ce fait. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables si, en cas de force majeure ou de nécessité justifiée, ils étaient amenés à annuler le présent jeu, à l'écourter, le proroger ou à en modifier les conditions. Ils se réservent, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

ARTICLE 6

Données personnelles : Les données que vous renseignez sont collectées et traitées uniquement sur la base de votre consentement par le groupe Klepierre en tant que responsable de traitement, via son sous-traitant OZ et son sous-sous-traitant aux fins de l'analyse statistique des activités de ses clients, la gestion des contacts grands public, la prospection commerciale, la gestion du service client, la mise en place et le développement de produits et services personnalisés ou ciblés, la mise en place et le développement de concours et jeux, et la gestion de programmes de fidélité. Ces données ne font l'objet d'aucun transfert en dehors du territoire de l'UE, elles seront stockées durant un mois après l'animation par un sous-traitant sur des serveurs dédiés puis transféré par moyens sécurisés au responsable de traitement. Ces données seront stockées ensuite sur les serveurs du responsable de traitement pour une durée de 2 ans. La fourniture de vos coordonnées est entièrement facultative. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable depuis le 25 mai 2018), vous

disposez sur ces données de droits (i) d'accès, (ii) de rectification, (iii) d'effacement, (iv) de minimisation et (v) de portabilité de vos données vers un prestataire tiers le cas échéant. Vous pouvez en outre vous opposer à tout moment à leur traitement, ainsi que du droit de révoquer à tout moment les consentements accordés ci-dessus. Vous pourrez faire valoir ces droits en contactant le DPO de OZ à l'adresse dpo@ozmarketingsolutions.com en justifiant de votre identité. En cas de litige, vous disposez également du droit de saisir la CNIL (www.cnil.fr). Pour toutes informations supplémentaires vous pouvez consulter le site : www.klepierre.com/donnees-personnelles.com ou contacter également le DPO Klepierre : dpo@klepierre.com

ARTICLE 7

La saisie des données mentionnées ci-dessus est nécessaire pour la prise en compte de l'inscription, tout formulaire d'inscription incomplet ou inexact (pour les mentions obligatoires) sera considéré comme nul. A une adresse électronique ne pourra correspondre qu'une seule participation. Dans le cas où les coordonnées d'un gagnant s'avèreraient erronées, la participation de celui-ci serait considérée comme non valide.

Les organisateurs se réservent le droit de considérer comme non valide toute inscription avec un contenu farfelu, partiellement ou totalement erroné. La participation au jeu est réservée aux personnes physiques qui valident manuellement et personnellement leur participation et adoptent une attitude loyale à l'égard du concours et de ses procédures. Les organisateurs excluront automatiquement du concours tout participant déloyal qui aura utilisé, entre autres, script, logiciel, « robot » ou tout autre procédé permettant d'automatiser sa participation, sans intervention physique ou présence de sa part devant l'écran.

Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité, leur âge et leur domicile. Toutes fausses indications d'identité ou de coordonnées entraînent l'élimination immédiate de leur participation. A ce titre, les organisateurs se réservent le droit de demander au gagnant un justificatif d'identité et de domicile permettant de confirmer la validité de l'inscription du participant. Aucune participation sous pseudo ne sera acceptée.

ARTICLE 8

La société organisatrice ne sera pas responsable de tout dysfonctionnement du réseau "Internet" empêchant le bon déroulement du jeu notamment dû à des actes de malveillances externes. La société organisatrice ne saurait davantage être tenue responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site du jeu du fait de tout défaut technique ou de tout problème lié notamment à l'encombrement du réseau. La société organisatrice met tout en œuvre pour offrir aux utilisateurs des informations et/ou outils disponibles et vérifiés, mais ne saurait être tenue pour responsable des erreurs (affichage), d'une absence de disponibilité des informations et/ou de la présence de virus sur leur site, de tout dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement du jeu ; des interruptions et plus généralement, de la perte de toute donnée, des conséquences de tous virus, bogue informatique, anomalie, défaillance technique, de tout dommage causé à l'ordinateur d'un participant, de toute défaillance technique, matérielle et logicielle de quelque nature, ayant empêché ou limité la possibilité de participer au jeu ou ayant endommagé le système d'un joueur.

Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique et téléphonique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au site et la participation au jeu se fait sous son entière responsabilité. La société organisatrice pourra annuler ou suspendre tout ou partie du jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au jeu. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes. La société organisatrice se réserve le droit d'arrêter ou de suspendre le jeu dans tous les cas où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuerait des dotations non prévues au présent règlement. Dans ces cas les messages ayant informé les participants d'un gain seraient considérés comme nuls et nonavenus. En aucun cas, le nombre de dotations ne pourra excéder celui prévu au présent règlement.

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et/ou technique du jeu est perturbé par un virus, bug informatique, intervention humaine non autorisée ou toute autre cause échappant à la société organisatrice, celle-ci se réserve le droit d'interrompre le jeu. De même, la participation à ce jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage et les risques de contamination par des éventuels virus circulants sur le réseau.

ARTICLE 9

Jeux gratuits et sans obligation d'achat du Samedi 22 Octobre au Samedi 05 Novembre 2022. Règlement complet du jeu déposé chez SCP Mélanie ALBERT et Elodie BENEDETTI, Huissiers de Justice Associées au 238, Cours Bournissac BP 40015 84301 CAVAILLON Cedex. Il peut également être consulté sur le stand, à l'accueil du centre ou obtenu sur simple demande à l'adresse suivante : chez Société OZ – 4, Rue Alexis Godillot - ZAC de l'Echange - Secteur BOIRON - 25770 VAUX LES PRES – France. Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par l'organisateur, dans le respect des conditions énoncées. En cas de modification, l'avenant sera déposé chez SCP Mélanie ALBERT et Elodie BENEDETTI, avant sa publication. La participation au jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.